

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 618

**Artikel:** Les femmes et le rationnement "différentiel"

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264540>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**

Mme Emile GOURD, 17, rue Töpffer

**ADMINISTRATION**

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

**Organe officiel**  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de Juillet, il est offert un abonnement de 6 mois (3 Fr.) valable pour la somme de l'année en cours.

**ANNONCES**

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Rien de tel pour le bonheur que d'échanger ses préoccupations contre des occupations.

Ch. WAGNER.



**Association Suisse**  
pour le  
**Suffrage Féminin**

**XXXI<sup>e</sup> Assemblée de délégués**

(Bienne, 6-7 juin 1942)

Les deux sections de Bienne, sous la présidence de Mmes Chopard et Bodet, avaient préparé aux suffragistes de toute la Suisse la plus cordiale des réceptions; cette Assemblée, très nombreuse, favorisée par un temps splendide, et animée du meilleur esprit, a été fort intéressante et très vivante.

L'assemblée administrative s'est tenue samedi, dès 14 h. 30, dans la salle du Conseil communal, sous la présidence de Mme Vischer-Alioth (Bale), qui s'est adressée à toutes — il n'y avait qu'un seul délégué masculin, M. Truan (Vevey); pour la première fois depuis un temps immémorial, M. le Dr. M. Muret (Lausanne) nous avait abandonnés! — et a bien insisté sur le fait que, si les femmes suisses réclamaient leur bulletin de vote, c'est pour mieux servir le pays. L'appel a fait constater la présence de plus de septante délégués, représentant dix-neuf sections sur vingt-quatre. De nombreuses associations-sœurs étaient représentées. Mme Vischer a déploré la démission de Mmes Wiasmitinov-Wehrli (Bale) et Wyss-Russi (Colombier), qui ont rendu de grands services au Comité, et rappelé la mémoire d'Ernest Bovet, un fidèle ami. Elle a donné lecture du rapport annuel qui rappelle ce que nous avons fait pour la propagande de notre cause, et recommande les deux journaux féministes, le *Frauenblatt* et le *Mouvement Féministe*, qui se trouvaient sur toutes les tables, avec les journaux locaux contenant d'aimables articles sur le suffrage féminin, tout particulièrement le *Journal du Jura* et la *Volkstimme*.

Le rapport présidentiel déplore encore l'échec subi par les suffragistes neuchâteloises, l'automne passé, et félicite les Bernoises d'avoir entrepris courageusement une campagne en faveur du vote communal. Plusieurs démarches ont été faites auprès des autorités fédérales, aucune n'a obtenu satisfaction: pas de réponse, ou réponse évasive, ou fin de non recevoir, qu'il s'agisse de représentations féminines dans les grandes commissions, du droit au travail de la femme, ou de questions de moindre importance.

Mme Böhnen (Berne) a présenté les comptes, vérifiés par deux Bernoises; ils ne sont pas brillants; le bénéfice de l'exercice n'est que de Fr. 187.72 sur un total de recettes de Fr. 3213; aussi une proposition chau-de-fonnière d'abaisser la cotisation n'est-elle aucun succès. Pas plus que la proposition de la porter à un franc; les caisseières de sections apprendront avec plaisir qu'elle est maintenue à 75 centimes. Mais ce n'est sans doute que provisoirement... Sur la demande de Mme Gassmann (Zurich), Mme Böhnen ajouta quelques renseignements sur la fortune sociale, Fr. 3400, et sur le fonds Leslie, destiné à la propagation.

Le Comité a été réélu par un nombre de voix allant de 72 à 69; Mme B. Christen, présidente de la section de Winterthour, et Mme G. Gerhard (Bale) remplaceront Mmes Wiasmitinov et Wyss-Russi; Mme Vischer a été réélue présidente par acclamations.

Mme Karmin (Genève) présente ensuite avec autorité une proposition genevoise relative à la publication, en 1943, d'une brochure *La Suisse de demain*, qui dira au pays que les femmes aussi se préoccupent de l'avenir, étudient les problèmes actuels et ont leur opinion sur les réformes sociales. Cette brochure, consacrée aux réformes politiques, économiques, sociales et éducatives, serait faite avec la collaboration des sections, qui étudieront ces questions cet hiver, feront des suggestions, rédigent leurs propositions; elle devra paraître en deux langues en automne 1943.

L'exposé de Mme Karmin a été suivi d'une intéressante discussion, en fin de quoi l'Assemblée décida de demander d'abord aux Sections le travail préparatoire pour cette brochure, qui se publierait peut-être en collaboration avec d'autres Associations féminines.

Aurons-nous un Secrétariat central?

En voilà une question! Elle a retenu l'Assemblée pendant de longues minutes. Les sections de Berne, de Neuchâtel, et de Colombier ont fait cette proposition lors du dernier Comité central, à Lausanne, au mois de mars; Mme Böhnen a établi un projet avec un budget, et Mme Gourd, également un projet, mais sans enthousiasme, car on ne voit pas encore très bien quel serait le travail de ce secrétariat, ses attributions, son efficacité, et surtout qui l'assumerait, et comment le financer. Pour Berne comme pour Colombier, ce secrétariat est absolument nécessaire pour promouvoir notre idéal suffragiste, pour redonner de la vie aux sections languissantes, pour en créer de nouvelles, pour pénétrer dans les cantons hostiles, pour conquérir la presse. D'autres sont sceptiques. La discussion a été longue; elle opposa, *grossièrement*, la Suisse allemande à la Suisse française; les Suisses allemands voient plus grand que les Welches, ils ont l'habitude de ces secrétariats de sociétés qui coûtent cher et... travaillent plus ou moins intelligemment. Mme Gourd termina la discussion en demandant instamment à l'Assemblée de ne pas prendre de décision hâtive, et de renvoyer la chose au Comité pour étude. Ce qui a été décidé par 39 voix, tandis que 26 délégués réclamaient cette création dans un laps de temps d'une année. (Le Comité Central est d'ores et déjà convoqué pour le dimanche 28 juin, à Olten, pour étudier ce problème d'importance pour la vie de notre Association.)

Mme Vischer donna ensuite quelques renseignements sur le cours de «week-end» qui se fera du 26 au 28 septembre, au Rigi-Blick, près de Zurich, en collaboration avec la *Frauenhilfe*, les Amies de la Jeune Fille, et la Société d'Utilité publique des femmes suisses; il étudiera les tâches urgentes qui s'impôtent pour le bien public.

Après une intervention de Mme Studer-de Goumoëns (Winterthour), l'Assemblée enregistra avec reconnaissance les mesures prises par les autorités pour que la récolte fruitière soit le moins possible livrée à la fermentation, mais bien offerte au public, à des prix raisonnables, sous forme de fruits frais, ou séchés, de cidre doux et de jus de fruits. Les délégués saluèrent aussi la prévoyante organisation du rationnement, et font confiance aux autorités pour que rien ne soit perdu de nos précieuses denrées alimentaires.

Mme Thalmann raconta ensuite comment les Bernoises ont décidé de lancer une initiative pour la collaboration de la femme à la vie communale et ce qu'elles ont déjà fait à cet égard. Le *Mouvement en* ayant souvent parlé, nous n'y revenons pas ici.

La soirée...

...groupa les participantes par petites tables délicieusement fleuries, dans la grande salle de l'hôtel de la Gare; elle fut charmante, grâce à la gentillesse des Bernoises. On y applaudissait une saynète de Mme Marguerite Frohnen, *Une bonne recette*, inspirée par la récupération, et *Panoptikum*, sketch amusant auquel féministe de Mme Stockmeyer, de Zurich, qui fait parler les bustes de la Grande Catherine, de la Suffragette et de la Stauffacherin; et enfin un commentaire chanté repris au refrain par l'assemblée, et illustré par des dessins humoristiques des derniers événements suffragistes; on y vit reparaitre notamment le cher escargot, dont l'allure s'est encore ralenti!

(La fin en 3<sup>e</sup> page). S. BONARD.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

## C'est le tour des femmes des Etats-Unis

A leur tour, les femmes des Etats-Unis ont remplacé au bureau, au magasin, à l'atelier, aux postes de commandement, les hommes partis pour la guerre. Chaque jour sont offerts aux capacités féminines de nouveaux métiers: dans l'aviation, comme ouvrières ou peintres, comme inspectrices des masques à gaz, du matériel technique, du cuir, des étoffes, comme officiers de liaison, cartographes, tenancières de magasins pour l'armée. Dans l'armée, les femmes sont spécialement attachées aux services administratifs, multipliant sans fin des ordres, des instructions; on les trouve dans les hôpitaux, dans les services diététiques, physiothérapeutiques. Dans la marine, elles sont préposées à la transmission des messages. A Washington, elles font des recherches et des études pour le Bureau aéronautique. La Croix-Rouge réclame 50.000 infirmières. Au début de ce mois, les deux Chambres ont voté la création d'un service auxiliaire féminin, pour les femmes âgées de 21 à 45 ans, qui seront dotées d'uniforme et soumises à la discipline militaire, avec la solde des hommes et des officiers. Mme Oveta Culp Hobby, femme d'un ancien gouverneur du Texas, a été nommée directrice de ce Corps auxiliaire. Elle avait travaillé jusqu'ici au service de la publicité au ministère de la guerre. S. F.



Cliché Mouvement Féminin

Huit femmes ont été particulièrement signalées par l'Association des industriels américains pour leurs compétences de chefs de service pour la défense nationale. L'on voit ici l'une d'elles, Jewell Williams, contrôleur-chef de pièces électriques employées dans la construction des tanks.

## Les femmes et le rationnement "différentiel"

On sait que cette nouvelle forme de rationnement, qui fait couler beaucoup d'encre — on se plaint notamment, et avec raison, que le travail intellectuel, qui dévorerait certainement bien des forces vitales nerveuses de première importance, ait été complètement ignoré lors de la répartition des rations supplémentaires — a prévu une catégorie spéciale d'attribution pour les femmes enceintes depuis le septième mois de leur grossesse jusqu'au sixième mois après l'accouchement. Ce qui n'est que just et normal.

D'autre part, l'attribution de ces cartes supplémentaires de rationnement n'étant pas une tâche facile, il a été recommandé de créer dans toutes les communes des Comités consultatifs pour examiner les «cas-limites» comme les cas douteux. Ces Comités doivent comprendre, non seulement des représentants des patrons, des ouvriers et des agriculteurs, mais aussi un médecin et une femme, et il ne faut pas que cette disposition reste lettre morte. C'est pourquoi l'Office suisse des professions féminines, dont une des secrétaires, Mme Niggli, a collaboré à la division en catégories des diverses professions (travaux normaux, travaux pénibles, très pénibles, etc.), recommande à tous les groupements féminins locaux de prendre contact sans tarder avec les Offices d'économie de guerre de leur commune, afin d'assurer la nomination dans ces Comités d'une femme bien au courant de la dépense d'forces qu'exigent certaines professions féminines, et capable de faire valoir son point de vue. Et en même temps que cette recommandation, qui nous parvient à la fois par la voie officielle de l'Office de guerre pour l'alimentation, et la voie privée des Centrales féminines, nous arrive aussi la nouvelle que la

## AVIS IMPORTANT

### L'abonnement au «Mouvement»

à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 15 juin prochain, il sera servi à tout nouvel abonné qui en effectuera le paiement un abonnement au «Mouvement» valable jusqu'au 31 mars 1943, et cela au prix réduit de 3 fr. au lieu de 6 fr.

Compte de chèques postaux N° I. 943. Il est bien entendu que, SEULS, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix de propagande.

Municipalité de Morges, prenant les devants, a déjà pourvu à cette nomination, en appelant Mme Milliard-Fessler à faire partie du Comité local.

L'Office des Professions féminines nous prie d'ailleurs de dire qu'il est à la disposition des Sociétés qui auraient besoin de ses conseils pour se rendre compte dans quelle catégorie de travaux classer tel ou tel métier féminin.

## De quelques questions d'hygiène sociale et morale

### Prostitution, - Dancings, - Protection de la famille, - Cinéma.

(Cartel genevois H. S. M.)

Il y aurait une belle moisson de renseignements intéressants à faire dans les rapports et exposés présentés à l'Assemblée des délégués du Cartel genevois H. S. M., tenue le 29 mai dernier. Dans le rapport du Comité directeur d'abord, sur les sujets qui l'ont occupé au cours de ce dernier exercice: mentionnons en première ligne le Foyer d'Accueil, dont l'activité va se développant de façon encourageante, l'assistante sociale, Mme Ruth Cavin, étant actuellement en contact direct avec une bonne cinquantaine de femmes et jeunes filles, dont plus du quart appartiennent incontestablement à ce que l'on désigne sous le nom caractéristique de «milieu». Il serait évidemment prématûr de dire que l'œuvre de redressement qu'elle poursuit a déjà remporté des résultats, mais on peut aussi relever des signes encourageants de la volonté de certaines femmes de mener une autre vie: à ce propos n'est-ce pas avec une profonde tristesse qu'il faut constater que, dans l'organisation de notre société actuelle, celles qui veulent gagner honnêtement leur vie comme ouvrières dans une usine touchent tout juste de quoi ne pas mourir de faim, alors que précédemment leur existence déréglée leur procurait toutes les facilités matérielles?...

Pour le Club de jeunesse, également créé par le Cartel H. S. M., l'application du Code pénal suisse facilitera peut-être une réorganisation qui, après trois ans d'existence, semble devoir être nécessaire. Quant à l'Office de consultations matrimoniales, dirigé avec tant de tact et de dévouement par le Dr. Delessert, il est encore beaucoup trop peu connu de ceux auxquels il pourrait rendre de si grands services: peut-être aussi faciliter le relèvement que dans notre Suisse romande individualiste l'idée d'une consultation médicale au moment du mariage est beaucoup moins courante que chez nos Confédérés, par exemple!